

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

**Déclaration de M. Idriss Jazaïry
Ambassadeur, Représentant permanent**

**Séance de clôture de la présidence algérienne de la
Conférence du Désarmement**

Genève, le 29 mai 2009

**Mesdames Messieurs les Représentants permanent,
Monsieur le Représentant personnel de Monsieur le Secrétaire général et
Secrétaire général de la Conférence,
Honorable assistance,**

Je déclare ouverte la session de la Conférence de désarmement.

Le 17 mars dernier quant j'accédais à la Présidence des travaux de la Conférence du Désarmement, Monsieur Mourad Medelci, Ministre des Affaires étrangères de l'Algérie avait conclu sa déclaration par, je cite « La Présidence de la Conférence sera exercée avec objectivité et professionnalisme et sera consacrée à la promotion d'une entente entre tous les Etats membres conciliant les intérêts et les préoccupations de sécurité des uns et des autres et appelée à déboucher en temps opportun sur un consensus authentique porteur d'une réelle valeur ajoutée » fin de citation.

Et c'est dans cet esprit et avec la ferme volonté d'apporter une contribution de mon pays pour aider à relever le défi du blocage des travaux de la Conférence depuis plus de 12 ans ou j'ai cherché à remplir le mandat que vous m'avez confié. Le contexte international y était particulièrement favorable ainsi que vous l'avez souligné dans vos déclarations. Les déclarations de M. Gordon Brown du 17 mars dernier, la déclaration conjointe de M. Barak Obama de M. Medvedev et avant elle le Plan d'action de réunion européenne présentée par la Présidence française auxquelles il faudra ajouter le soutien continu et inconditionnel de la Chine pour la réalisation d'un monde sans arme nucléaire tel que déclaré par le Ministre assistant des Affaires étrangères de la Chine M. Liu Jieyi tout récemment à Pékin ont constitué autant de facteurs encourageants pour la relance des travaux de la CD.

Inspiré par ce contexte, je me suis joint à mes collègues Présidents de la session 2009, sans préjugés ni idées préétablies, dans un processus de consultations en direction de tous les Etats membres et incluant toutes les questions à l'ordre du jour en vue d'explorer le cadre approprié à même de permettre à la Conférence de se frayer un chemin entre les obstacles qui subsistaient pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat.

A l'issue des consultations nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

- 1- Nous avons la responsabilité historique de ne pas laisser passer cette opportunité de relancer les travaux de la Conférence sinon on risquerait d'y porter un coup mortel ou au mieux de la marginaliser définitivement. C'est une situation où nous devons dépasser nos positions pré-établies pour n'est plus guidés que par la communauté manifeste de nos intérêts en la matière. C'est aussi une manière pour nous de consolider une démarche multilatérale du règlement des affaires du monde plutôt que d'abdiquer nos responsabilités au profit d'un directoire auto-désigné.
- 2- Le programme de travail devrait être abordé de manière globale et équilibrée afin de tenir compte des préoccupations de tous.
- 3- Le consensus recherché devrait s'inscrire dans la poursuite et l'affinement des efforts précédents en contournant les difficultés qui ont fait obstacle à l'adoption des propositions précédentes..

C'est à la lumière de ces consultations poursuivies collectivement par les P 6 que la Présidence à présenté, le 26 mars 2009 un non-paper contenant les éléments qui pourraient constituer un programme de travail.

Durant l'intersession nous avons poursuivi nos consultations en vue de faire progresser ce document. L'appareil diplomatique de mon pays a été mobilisé à cet effet de sorte que les consultations bilatérales se sont poursuivies non seulement à Genève mais avec le corps diplomatique à Alger, dans toutes les capitales des Etats membres avec lesquels nous entretenons des relations diplomatiques et au sein des Conférences internationales qui se sont tenues depuis que nous avons assumé la Présidence. Notre initiative a bénéficié d'un large appui. Ceci a conduit à des expressions de soutien dans la déclaration de la réunion ministérielle du Bureau de Coordination des pays du Mouvement des Non-Alignés d'avril tenue à La Havane en avril dernier, de la Conférence ministérielle de l'Organisation de la Conférence islamique tenue tout récemment à Damas et des Ambassadeurs arabes à la 3^{ème} session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité de Non-Prolifération (TNP).

Encouragés par la majorité des Etats membres mes collègues Présidents et moi-même avons convenu de présenter, le 19 mai, ce document du Président en tant que proposition officielle des Six Présidents de la session 2009 sous la cote CD/1863.

Certes, comme toute entreprise humaine, ce document n'est pas parfait. Mais comme il a déjà été souligné par beaucoup de délégation, il s'agit d'un compromis comportant un équilibre délicat entre les différentes questions à l'ordre du jour. Il constitue un effort de synthèse des nombreuses initiatives prises au sein de la Conférence et intensifiées depuis 1999.

Les différences entre les termes des mandats des différentes questions ne signifient nullement une hiérarchisation des priorités ou la diminution de l'importance d'une question par rapport aux autres. Toutes les questions sont, de notre point de vue, importantes pour la sécurité internationale.

Il s'agit plutôt de jeter les bases d'un compromis pour lancer une dynamique de négociation, de discussions et d'échange de vues. Il nous appartiendra dans ce cadre d'engager un processus d'échange constructif devant permettre à la Conférence de réassumer son mandat en tant qu'unique instance de négociation multilatérale en matière de désarmement.

Nous sommes confortés dans notre démarche par le fait que toutes les délégations qui ont évoqué le document CD/1863 l'on fait pour y apporter leur soutien ou pour dire qu'elles ne s'opposeraient pas à un consensus sur celui-ci. L'adoption d'un programme de travail sur la base de la CD/1863 est à notre portée. En effet, le consensus requis tel que spécifié à l'article 18 du Règlement intérieur de la Conférence, prévaut dès lors qu'il n'y a pas d'opposition. Je voudrais donc m'adresser maintenant solennellement à la Conférence pour demander s'il y a une objection à l'adoption du document CD/1863 par consensus. *J'en vois aucune.*

Je voudrais enfin remercier les autres 5 Présidents de la session 2009 pour leur abnégation et leur soutien sans faille et sans limite qu'ils m'ont apporté dans l'exercice de mon mandat. J'exprime également ma sincère gratitude à toutes les délégations des Etats membres qui ont fait preuve d'esprit de compromis et de compréhension vis-à-vis des autres pour que nous puissions envisager une nouvelle dynamique porteuse d'espoir pour nos peuples. Je les remercie des encouragements qu'ils n'ont pas manqué d'apporter aux six Présidents et de leurs avis qui ont permis l'élaboration de ce document.

Enfin je manquerais à mon devoir si j'omettais d'exprimer tous mes remerciements pour et ma reconnaissance à M. le Secrétaire général des Nations Unies qui nous a honoré personnellement de sa présence à la Conférence, le 19 mai 2009 et qui a apporté un précieux appui à nos efforts. Je voudrais mes très sincères remerciements à M. Sergei Ordzhonikidze Représentant personnel de M. le Secrétaire général de l'ONU et Secrétaire général de la Conférence,

l'ensemble des membres du Secrétariat ainsi que les interprètes pour leur précieux soutien et inestimable contribution.